MESSAGE DE BOUTEFLIKA

La prudence de l'opposition

Le Président Bouteflika a adressé samedi un message où il a dévoilé les grandes lignes de son projet de la révision constitutionnelle : installation d'une commission indépendante de surveillance des élections, séparation du pouvoir, renforcement du rôle de l'opposition parlementaire… Le Président fait-il ainsi concession au profit de l'opposition ? Les partis de l'opposition, qui disent avoir l'habitude de ce genre de promesses, préfèrent rester prudents avant de voir des faits concrets.

Propos recueillis par Salima Akkouche

KARIM TABOU, PORTE-PAROLE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE (UDS) :

«C'est juste des effets d'annonce»

«Il n'y a rien de nouveau dans le discours du Président et ses annonces, c'est depuis des décennies que nous entendons parler du même discours relatif à la promotion des droits de l'Homme, à donner plus de liberté d'expression, à élargir les espaces pour l'opposition, à la séparation des pouvoirs et de système de contrôle, mais tout ça reste des textes qui ne sont pas appliqués en absence d'une réelle volonté d'aller vers un nouveau cap politique et une gestion nouvelle et on se contente de réformettes.

Le Président a annoncé en grande pompe depuis 2011 une volonté de changer et de réformer et il a modifié 7 lois organiques, mais la réalité de tous les jours c'est que la liberté d'expression est inexistante, l'opposition mise à l'écart, on continue de mettre des gens en prison… ça ne sert à rien de faire des annonces, si ce n'est pas suivi de faits.

La Constitution de 1963 a été mise à l'écart en 1965 et la Constitution-charte nationale de 1976 a été changée juste après le décès de Boumediène et le 23 février 1989, Chadli a annoncé une nouvelle modification qui a connu à son tour un amendement du temps du président Zeroual en 1996 qui a instauré la limitation de mandats présidentiels et deux ans après, le président Bouteflika révise encore une fois la Constitution en 2008.

On a beau écrire le plus beau texte du monde, il ne servira à rien s'il n'est pas suivi de l'ouverture des espaces de libertés.

Nous sommes le 1er novembre, la date où nous avons décidé de sortir de l'Etat colonial en 1954, aujourd'hui, le 1er novembre 2015, il faut décider de sortir de l'Etat dictateur et sortir de la gestion de la crise pour aller vers la résolution de la crise, car nous sommes en train de gérer la crise depuis toujours, il a changé la loi, modifié la Constitution, opéré un mouvement de changement de walis, changement de gouvernement, mais tout cela fait partie de la gestion de la crise et pour régler la crise, il faut aller vers la démocratie, aller vers l'opposition, aller vers le peuple et accepter le contrôle dans toutes les institutions.»

SOUFIANE DJILALI, PRÉSIDENT DE JIL JADID :

«Tout ce que propose le pouvoir est entaché de suspicion»

«Monsieur Bouteflika ne fera aucune concession à l'opposition et plus largement aux Algériens que s'il est sous la contrainte. De son propre gré, il ne fera aucun geste et il a prouvé durant 16 années de règne sans partage où il a estimé qu'il était, lui, l'incarnation de l'Algérie et du peuple algérien. Cet homme n'avait pas besoin d'un peuple de citoyens et aujourd'hui, vu la conjoncture économique très mauvaise, vu son état de santé et vu l'état de désagrégation du pouvoir, il est peut-être tenté d'offrir une petite concession en attendant, en retour, un soutien de l'opposition.

M. Bouteflika est toujours dans l'esprit de commerçant, il veut acheter le réel avec de la parole, c'est pour cela que ses subordonnés Saâdani, Ghoul et Ouyahia, tous appellent à ce que l'opposition vienne soutenir Bouteflika pour rester.

Le pouvoir n'a pas compris que l'opposition veut aider Bouteflika à partir. Tout ce que fait et propose le pouvoir est entaché de suspicion aggravée. Bouteflika nous a habitués à faire des promesses et à ne jamais les tenir.»

ATMANE MAZOUZ, SECRÉTAIRE NATIONAL CHARGÉ DE L'INFORMATION AU RCD :

«Nous attendons des actes pour juger dans le fond»

«Le message du chef de l'Etat ne doit pas rester dans le domaine des annonces. Nous attendons des actes pour juger dans le fond car les promesses du chef de l'Etat non tenues sont légion. Nous devons rester prudents car on nous a longtemps habitués à des annonces toujours suivies par des perversions et des pollutions.

Dans son message, il est notable de souligner qu'il y a une avancée par rapport aux revendications de l'opposition, notamment par l'engagement d'opérer des réformes politiques touchant à l'identité, au respect des libertés, à l'instauration d'une instance indépendante des élections, laquelle nous demandons qu'elle soit aux pouvoirs élargis touchant à l'organisation et au contrôle de tous les processus électoraux, l'indépendance de la justice et la saisine du Conseil constitutionnel qui doit être impérativement impartial dans son intervention.

Nous attendons que la prochaine réforme constitutionnelle soit celle d'un large consensus émanant d'un large débat associant toutes les composantes de la société et le RCD a déjà donné les contours d'un projet constitutionnel à travers sa proposition «pour une Constitution pérenne» partagé par l'écrasante majorité de l'opposition.»

ABDERREZAK MOKRI, PRÉSIDENT DU MSP :

«Ce ne sont que des paroles pour le moment»

«Nous considérons que la référence faite par le Président au mécanisme de contrôle des élections démontre qu'il a bien reçu les revendications de l'opposition, toutefois, cette annonce reste loin de nos exigences, notamment le Mouvement de la société pour la paix, étant donné que le problème concernant les élections ne résidait pas dans la surveillance des élections seulement.

Nous avons vu les résultats des élections ayant été annoncés avant la fin du scrutin.

Le problème des élections est étroitement lié à des questions de réglementation et concerne notamment l'organisation des élections, la masse des électeurs qui demeure jusqu'à présent non identifiée avec précision, des électeurs qui votent plusieurs fois dans différentes urnes, des cellules électroniques au ministère de l'Intérieur et dans certains centres de sûreté, des cellules électroniques et administratives au sein des wilayas, le vote collectif des troncs communs en faveur de parties bien déterminées…

Or, notre revendication c'est de mettre en place un organe indépendant permanent chargé d'organiser les élections du début jusqu'à la fin et de les contrôler et on ne sortira pas de l'auberge tant qu'il n'y a pas une Constitution consensuelle et le discours du Président reste des paroles auxquelles nous nous sommes habitués.»

RAMTANE TAAZIBT, MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE DU PT :

«Il faut attendre pour voir»

«Nous ne pouvons pas nous prononcer actuellement sur ce projet de Constitution car il faut attendre que le texte soit rendu public.

Le projet a été discuté à deux reprises et nous, au Parti des travailleurs, nous avons une autre approche qui est celle d'ouvrir un débat national, mais aujourd'hui au PT nous avons d'autres préoccupations liées notamment aux dérives actuelles concernant la situation politique et le recul sur la question de la souveraineté économique.

Il y a eu tellement de promesses auparavant qui n'ont pas été tenues, nous préférons attendre pour voir d'autant que le Président parle d'une révision constitutionnelle alors qu'il avait promis une réforme constitutionnelle.»

S. A.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le temps presse…

La présidence de la République a, donc, décidé de lever un pan entier du voile sur quelques-unes des lignes majeures qui feront la nouvelle Constitution. Ces grandes lignes de la revue et corrigée loi fondamentale du pays qui, jusqu'à cette annonce intervenue à l'occasion du 1er Novembre, n'avaient pas fini de donner lieu à un tas de supputations avant d'être finalement «bientôt» dévoilées dans leur intégralité.

Allant parfois jusqu'à prendre des allures d'acquis officiellement consignés dans la mouture soumise à réflexion en haut lieu, comme l'annonçaient à intervalles irréguliers et au gré de l'actualité, des porte-voix du pouvoir, dont l'inénarrable patron du FLN, ces grandes lignes des amendements devant venir enrichir la loi fondamentale du pays connaîtront, donc bientôt, leur épilogue. Un laborieux cheminement qui a donné lieu à une floraison de lectures et, surtout, des déclarations aux antipodes les unes des autres bien qu'elles émanaient de hauts personnages de l'Etat et de ses institutions, avant de finir par donner la nette impression chez le simple citoyen du déroulement d'un cafouillage au sommet, comme l'illustrait d'ailleurs le sort réservé au travail accompli par Abdelkader Bensalah, chargé de conduire les premières consultations. Soumis à des conjonctures pas très favorables, dont la maladie du chef de l'Etat et de tout ce qu'elle a induit comme incertitudes, le processus de la révision de la Constitution s'est heurté à une succession de «ralentissements» qui ont eu comme conséquence d'allonger plus que de raison son calendrier devant aboutir à la présentation de sa mouture finale au grand jour.

Du temps s'est écoulé depuis cette grande annonce faite en avril 2011, lorsque le président de la République promettait des réformes politiques afin de consolider le caractère républicain et démocratique de l'Etat, au même moment où le monde assistait à ces révolutions qui venaient bouleverser l'ordre établi dans des pays que l'on croyait condamnés à l'imperméabilité à tout changement démocratique.

Une grosse frayeur pour de nombreux régimes dont le nôtre, qui a trouvé le moyen pour retourner la situation à son avantage et entreprendre une œuvre devant parvenir à un changement apaisé à travers une réforme constitutionnelle.

Depuis, les contraintes se sont multipliées au point de faire craindre, comme le laissait lire entre ses lignes le message du président de la République de samedi dernier, que l'Algérien perde son sang-froid. Un appel au calme du même genre que celui qui a induit l'annonce, il y a plus de quatre ans maintenant, de réformes politiques.

Les signes d'une explosion sociale, conséquence du choc pétrolier que l'on commence à subir, dont parlent depuis plusieurs mois des économistes et des partis de l'opposition, ont tout l'air d'avoir condamné le président de la République à donner un autre rythme, autrement plus soutenu, pour parvenir aux réformes promises.

Ainsi, contrairement au tout début du processus engagé pour la révision constitutionnelle, la donne a changé du tout au tout et le temps aussi bien que les moyens ne jouent plus en faveur de Bouteflika.

M. Azedine